No 3 Juillet 1978 P.P. 1052 LE MONT

AUX 4 COINS DU MONT

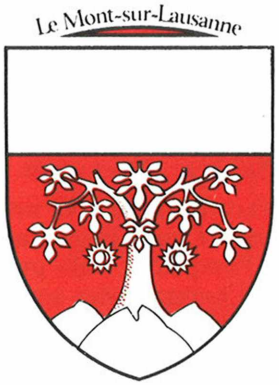

Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Alfred Borgeaud, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

Séances des 24 avril, 5 et 19 juin.

Le Conseil communal s'est réuni le 24 avril sous la présidence de Monsieur Daniel Grosclaude, son président.

Après acceptation du procès-verbal de la séance du 13 février et de l'ordre du jour, le Conseil a examiné les premiers articles du nouveau règlement du plan d'extension partiel du Petit-Mont suite à un préavis de la Municipalité. Monsieur Raymond Corbaz-Schwarz rapporta au nom de la commission.

Cette délibération est interrompue à 21 h. 00 afin d'accueillir Monsieur Lévy, Municipal à Lausanne, directeur des travaux, et ses collaborateurs qui ont informé l'assistance – Conseil et public – sur le projet de nouvel aménagement de l'aérodrome de la Blécherette et plus particulièrement sur la future zone de sécurité.

A la reprise de la séance, le Conseil décida, vu l'heure tardive, de reporter à une date ultérieure la suite de l'ordre du jour.

Monsieur Grosclaude a félicité nos deux conseillers députés au Grand Conseil: Monsieur Robert Derron pour sa réélection et Monsieur Hervé Menétrey pour son élection; il a prié Monsieur Jost de transmettre aussi ses félicitations à son épouse qui vient également d'être élue députée. Ainsi notre Commune est représentée par trois personnes au Grand Conseil.

La séance est levée à 23 h. 40.

Le Conseil s'est réuni à nouveau le 5 juin sous la présidence de Monsieur Daniel Grosclaude, président, pour examiner la suite du règlement du plan d'extension partiel du Petit-Mont et pour prendre connaissance d'une motion déposée par Monsieur Fluckiger.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 24 avril et de l'ordre du jour, le Conseil reprit l'examen du règlement du plan d'extension partiel du Petit-Mont, article par article, interrompu le 24 avril. Ce règlement a comme but principal la sauvegarde des belles fermes qui font le charme du quartier et fixe les dispositions à respecter en cas de transformation et le style des futures constructions. Monsieur Borgeaud, municipal, dut répondre à diverses questions et donner des renseignements complémentaires, notamment au sujet d'avant-toits, de pignons, d'antennes de TV, de capteurs solaires, de places de jeux et de portes en bois. Le Conseil a accepté le plan d'extension partiel du Petit-Mont après quelques amendements de détail.

Monsieur André Fluckiger présenta ensuite une motion concernant les problèmes de sécurité routière et de circulation au centre du Mont, plus particulièrement au carrefour de Coppoz et dans le périmètre des bâtiments scolaires. Il insista sur les dangers que courent les piétons, plus spécialement nos écoliers et les personnes du troisième âge dans ce quartier du Mont. Il désire qu'on étudie une meilleure signalisation, éventuellement la pose de feux près des bâtiments scolaires. Monsieur Rémy Vaucher, nouveau Municipal responsable du dicastère concerné, explique qu'il s'est déjà attaqué à ce problème dont les solutions dépendent en partie des services de l'Etat. Monsieur Vaucher a déjà rencontré à plusieurs reprises les responsables au niveau cantonal et des projets sont actuellement à l'étude. Monsieur Vaucher, en sa qualité d'inspecteur scolaire, est particulièrement bien placé pour connaître les dangers qui guettent nos écoliers sur les routes. A l'unanimité le Conseil a transmis cette motion pour étude à la Municipalité.

Au chapitre des communications de la Municipalité, Monsieur Rauschert, syndic, informe que, suite à la séance d'information du 24 avril, la Municipalité du Mont n'a pas fait opposition au projet d'aménagement de l'aérodrome de la Blécherette, mais a écrit à la Commune de Lausanne pour demander un certain nombre de garanties.

La séance est levée à 22 h. 20.

Le Conseil communal s'est réuni encore une fois le 19 juin sous la présidence de Monsieur Daniel Grosclaude, son président, pour examiner les comptes et la gestion 1977 ainsi qu'un préavis municipal. Le procès-verbal de la séance du 5 juin est accepté ainsi que l'ordre du jour.

Monsieur Raymond Corbaz (Dubarde) donne connaissance du rapport de la commission des finances concernant les comptes 1977. Le préavis de la Municipalité, les comptes 1977 ainsi que le rapport de la commission des finances sont acceptés sans grande discussion.

Le Conseil a ensuite passé à l'examen de la gestion 1977. C'est Monsieur Claude Agassiz qui présenta le

rapport très fouillé de la commission de gestion dont on peut relever les points suivants:

Dans le domaine des bâtiments, notre Commune a, au cours de la dernière législature, investi plus de 10 millions de francs dans des constructions nouvelles ou des rénovations importantes, à savoir:
salle de gymnastique et piscine, nouveau collège du Mottier, cantine du Châtaignier, terrain de football, Auberge communale, chauffage de la grande salle.

Fait à relever, ces investissements ont pu être consentis par autofinancement, sans que l'on ait fait recours à l'emprunt. Cela prouve, si besoin est, que nos finances communales sont saines. Un autre bâtiment communal va prochainement préoccuper nos autorités: la grande salle qui n'a jamais rempli pleinement les multiples fonctions que l'on attendait d'elle. Sa vocation future devra être définie à nouveau, compte tenu des nouveaux bâtiments que possède la commune.

Nos forêts ont connu une surexploitation temporaire due aux grands dégâts causés par la neige en 1975/76. Notre école est subdivisée en 18 classes et la classe de développement, prévue pour 1977, sera ouverte dès l'automne 1978.

Dans le domaine des travaux, le programme de création de trottoirs, attendus avec impatience pour la sécurité de nos piétons et plus particulièrement de nos enfants, se poursuit normalement.

Le Conseil communal a accepté à l'unanimité les rapports relatifs à la gestion.

Dans cette même séance, le Conseil communal a accepté à l'unanimité le préavis de la Municipalité au sujet de la correction de la route des Martines et de la création de deux trottoirs sur le tronçon allant de la route de Sauvablin au chemin du Couchant.

Au chapitre des propositions individuelles, Madame Marie-Claire Krayenbühl demande le remplacement du "cédez le passage" par un "stop" au bas du chemin du Tessin. Monsieur Lehmann propose un coup de peinture à notre belle cure. La Municipalité confirme à Monsieur André Fluckiger le maintien du bus scolaire. Monsieur Wuthrich se pose des questions au sujet du monument artistique de la caserne de la gendarmerie.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h. 25.

La secrétaire:
Evelyne Panchaud

MESSAGE DU SYNDIC

Commission scolaire.

La composition de cette commission a été donnée de façon incomplète dans notre Journal de février dernier.

Nous prions Madame M. Pittet de bien vouloir nous excuser de cette lacune involontaire et souhaitons qu'elle trouvera, comme tous ses collègues, beaucoup d'intérêt et de satisfactions à oeuvrer au sein de cette importante Commission dont voici la composition exacte:

Présidente:	Madame Marie-Claire Krayenbühl
Vice-Président:	M. Jean Henny, Municipal
Secrétaire:	Madame Luce Megroz
Membres:	Madame Marthe Pittet
	MM. Hervé Menétrey
	Raymond Corbaz-Schwarz
	Michel Magnenat

Comme par le passé, MM. Albert Olivier, Pasteur, et Michel Henry, Médecin, continueront à participer aux travaux de la Commission en lui apportant leurs précieux conseils.

Comptes communaux 1977.

Comme pour les années passées la Municipalité a eu la satisfaction de pouvoir présenter les comptes de l'an dernier bouclant favorablement avec un excédant net de recettes de l'ordre de **Fr. 315'000.--**

Le budget, traditionnellement prudent, prévoyait un excédent de dépenses de **Fr. 78'895.--**

Le tableau ci-dessous présente mieux que de longues phrases le résultat comptable de 1977:

BUDGET	Recettes	Dépenses
Administration général	29'000.--	358'960.--
Finances	3'576'200.--	731'835.--
Domaines-Bâtiments	110'220.--	373'560.--
Travaux	366'000.--	1'263'000.--
Police	208'600.--	469'560.--
Cultes et Instruction	51'600.--	1'223'600.--
	4'341'620.--	4'420'515.--
Excédent de dépenses	78'895.--	
	4'420'515.--	4'420'515.--

COMPTES	Recettes	Dépenses
Administration générales	54'909,10	386'666,03
Finances	4'010'935,69	695'864,72
Domaines-Bâtiments	143'209,35	552'123,75
Travaux	391'230,55	1'319'625,25
Police	215'646,50	441'646,80
Cultes et Instruction	90'420.--	1'286'261,80
	4'906'351,19	4'682'188,35
Excédent recettes compte exploitation		224'162,84
	4'906'351,19	4'906'351,19

BOUCLEMENT	Recettes	Dépenses
Excédent recettes compte exploitation		224'162,84
Résultat compte PP	117'684,40	
Provisions pour crédits supplémentaires		209'000.--
	117'684,40	433'162,84
Excédent recettes net 1977	315'478,44	
	433'162,84	433'162,84

Les crédits supplémentaires accordés par le Conseil Communal en 1977 d'un montant total de **Fr. 347'150.--** ont été utilisés principalement pour:

- Participation communale à la formation professionnelle **Fr. 30'400.--**
- Installation chauffage grande salle **Fr. 75'000.--**
- Complément réfection de l'Auberge **Fr. 85'000.--**
- Déficit T.L. – L.E.B. **Fr. 12'000.--**
- Correction et réfection de routes **Fr. 63'000.--**
- Contributions com. écoles secondaires **Fr. 51'000.--**

La répartition de l'excédent de recettes a été prévue de la façon suivante:

- Financement crédits supplémentaires **Fr. 315'000.--**
- Augmentation du capital **Fr. 378,44**

Dans la séance de 19 juin dernier le Conseil Communal a approuvé ces comptes à l'unanimité.

Nous devons constater une très nette augmentation, d'une part des charges attribuées aux Communes et d'autre part, des charges d'exploitation de notre communal.

En conséquence, nous nous devons de maintenir notre modestie dans nos estimations budgétaires et notre méthode, peut-être critiquable, d'échelonnement des équipements collectifs.

Notre situation financière reste malgrés tout très saine, notre dette par habitant étant bien au-dessous de la moyenne cantonale. C'est pourquoi nous n'envisagerons pas de modification à notre arrêté d'imposition qui sera présenté au Conseil Communal en septembre prochain.

Le Syndic:
Ph. Rauschert

AVEC NOS GYMNASTES

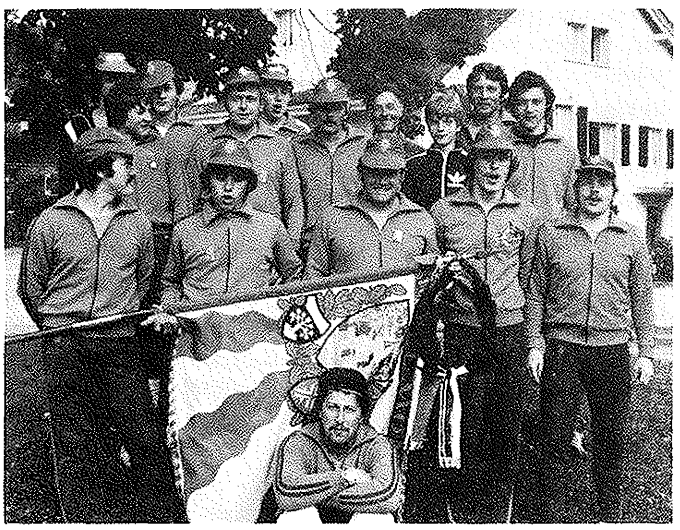

Organisée tous les 6 ans, la Fête fédérale de gymnastique s'est déroulée cette année à Genève.

La section du Mont y participa avec une équipe féminine et une équipe masculine, mais à des dates différentes, cette vaste manifestation se déroulant sur 2 week-ends.

Journées suisses de gymnastique féminine.
13 jeunes filles du Mont participèrent aux concours d'athlétisme en 3e Division avec 82 équipes concurrentes. Leurs résultats leur permirent de se classer respectivement 54e sur le plan suisse. (7e sur le plan romand et 3e des équipes vaudoises).

3 de nos filles s'étaient inscrites aux concours d'athlétisme en 4e catégorie (15-16 ans), soit: course 80 m, saut en longueur et lancer de la petite balle. Diana Ravessoud termina 2e, Annik Mottier 4e et Rose-Marie Henny 5e sur le plan vaudois.

Fête fédérale de gymnastique (hommes).
12 garçons prirent la route de Genève, une semaine après leurs collègues féminines, avec leur moniteur. M. Jean-Edouard Burri, soucieux de la réussite et de l'obtention d'un classement honorable, retrouva tout son sourire lorsqu'il prit connaissance des résultats.

4 disciplines entraient en ligne de compte: saut en longueur, en hauteur, course relais, et comme branche artistique: le saut de trampoline. Tous ces concours sont exécutés en travail de section et une note est attribuée pour chaque discipline et à chaque gymnaste. Toutes ces notes sont ensuite additionnées, puis divisées afin d'obtenir la moyenne.

La Section du Mont se distingua tout particulièrement puisqu'elle put rentrer au village avec une couronne à franges or, ayant réussi la magnifique moyenne de 111,70 sur 120 au maximum.

L'arrivée fut du reste digne des résultats obtenus. 4 tambours de notre Fanfare attendaient nos gymnastes pour les conduire en cortège au Petit-Mont où ils eurent le plaisir d'entendre M. le Député Hervé Menétrey, M. Robert Wuthrich, représentant la Sté de Développement, M. Jean Henny, municipal des écoles, et votre serviteur. En partageant le verre de l'amitié, chacun commenta encore les brillants succès réalisés à Genève au cours de ces magnifiques journées.

Qu'il nous soit permis de remercier sincèrement la Sté de Développement et nos autorités pour cette si cordiale réception.

SFG, Section du Mont:
Son Président
Dietrich Zieschanz

SKEET-CLUB

Lors du récent championnat suisse de Skeet, la section du Mont sut faire preuve de ses possibilités et de la haute valeur de son entraînement.

Composée de 4 tireurs, la première équipe vient en effet d'emporter le championnat suisse de tir au Skeet olympique par équipes.

Bravo à nos champions, félicitations à la première équipe, et merci d'avoir porté si haut le renom de notre Commune qui offre, il est vrai, la plus belle installation d'Europe!

Bgd.

HEUREUSE RETRAITE

Monsieur René BLANC, huissier et employé communal, va être mis au bénéfice d'une retraite amplement méritée. Nous la lui souhaitons longue et heureuse.

Retracer ici la carrière de son père, M. Charles Blanc, et celle du fils, M. René Blanc, c'est un peu faire l'historique de notre Commune de 1921 à nos jours, soit pendant plus d'un demi-siècle.

M. Charles Blanc fut en effet huissier de la Municipalité (avec obligation d'assister à toutes les séances!) de 1921 à 1956, date à laquelle il remit le poste à son fils René, nommé à l'occasion premier employé communal du Mont à plein temps et concierge de la grande salle toute neuve. Il était tout désigné pour occuper cette fonction à la suite de l'apprentissage de jardinier qu'il avait fait à Pully à la sortie de l'école.

Depuis 1956, chacun peut le voir parcourir la commune de long en large, connaissant tout le monde mieux que quiconque. Il faut dire que ses multiples missions l'ont mis en contact avec tous les Montains.

Il fut releveur des compteurs d'eau et encaisseur jusqu'à ce que ce précieux liquide nous soit distribué par Lausanne. Comme huissier de la paroisse, c'est à lui qu'incombait la charge de fournir le vin pour les Saintes Cènes et de remplir les coupes pendant l'Office.

Il fut aussi, comme son père, huissier de la Municipalité, mais il quitta cette fonction lorsque la Commune engagea son premier agent de police. Il est par contre toujours huissier du Conseil communal; à ce titre, il rend d'inestimables services dans les coulisses par ses connaissances des gens et des choses.

C'est lui qui accompagne la Commission de taxe pour l'assurance incendie. Il est ainsi appelé à connaître tous les nouveaux habitants venant s'installer dans leur villa neuve, et toutes les transformations nécessitant une nouvelle taxation.

C'est lui le chef des convois funèbres, succession qu'il a reprise également de son père en 1956.

C'est encore lui notre colleur d'affiches.

Et avec cela, joint à l'équipe de voirie, il participe à l'entretien des parcs et promenades, au déblaiement de la neige, au goudronnage des routes, au balayage des feuilles, au ramassage du verre, etc., sans compter qu'il est toujours prêt à distribuer des plis urgents officiels ou récolter les signatures des candidats aux élections.

Dans quelques jours, le 31 juillet, M. René Blanc va quitter son poste où nous l'avons toujours connu avec son large sourire, sa bonne humeur proverbiale, sa générosité, son grand coeur, son dévouement inlassable, une probité et une intégrité rares.

Ce ne sont pas seulement les services communaux qu'il quitte, mais toute la population..

Sachons alors lui marquer notre profonde reconnaissance en lui disant déjà un tout **grand Merci.**

La Municipalité

AVEC NOS NONAGÉNAIRES

Une délégation de la Municipalité est allée, le 21 mai dernier, rendre visite à Madame Lina Dessiex-Imhof, née à Lavigny le 21 mai 1888 où elle vécut avec ses parents vignerons, jusqu'à ce que son père vint s'installer à Lausanne comme employé CFF.

Elle épousa un électricien aux CFF, M. Dessiex, et habita Yverdon où naquirent ses trois enfants: son fils en 1917, et deux filles jumelles en 1918. Puis la famille fixa son domicile à l'avenue Ruchonnet à Lausanne où Madame Dessiex, devenue veuve, y resta cinquante ans, vivant de journées de couture et de lessives chez des particuliers.

Sa vie ne fut pas exempte de grandes peines, mais elle sut toujours conserver son esprit vif et combatif sans perdre le sens de l'humour. Aujourd'hui, elle est fière d'être six fois grand-mère et bientôt arrière grand-mère pour la neuvième fois.

La rédaction des "4 Coins du Mont" souhaite encore de longues années de bonheur à Madame Lina Dessiex-Imhof.

Bgd.